

ARQSG

Association des Riverains du Quartier Saint Genès
21, rue Saint Genès
33000 Bordeaux

Monsieur Pierre HURMIC
Maire de Bordeaux
Mairie de Bordeaux
Place Pey-Berland
33045 Bordeaux Cedex

Objet : demande de rendez-vous

Bordeaux le 11 septembre 2020

Monsieur le Maire, cher Pierre,

N'ayant pas eu l'occasion de vous rencontrer directement depuis votre élection à la Mairie de Bordeaux, je profite de ce courrier pour vous féliciter chaleureusement et vous souhaiter une excellente mandature dans un contexte économique, social et sanitaire malheureusement difficile.

Je vous rappelle en tant que de besoin la création de notre association en octobre 2017 à l'initiative de nombreux habitants du quartier très inquiets notamment par des projets de modification de circulation évoqués pour un certain nombre d'axes majeurs dans notre périmètre.

Plus de 160 familles nous ont rejoint et depuis la création de notre Association nous avons instauré avec succès des modalités de concertation avec les élus et les services de la Mairie. Propreté, Circulation, Stationnement, Sécurité, Animations, Echanges, Convivialité et mieux vivre ensemble sont les bases de nos actions.

Nous aimerions pouvoir vous rencontrer pour que vous nous rassuriez sur un sujet que nous considérons comme clos, ayant reçu par écrit l'engagement de l'ancienne équipe municipale représentée par son maire Nicolas Florian et son Adjoint, notre maire du quartier Nansouty-Saint Genès : Fabien Robert.

Ces derniers après quatre années d'études, de concertations, d'analyses, de réunions se sont engagés à ne pas mettre la rue de Pessac en sens unique, à ne pas modifier le sens de circulation de la rue Saint Genès et à conserver les parcours actuels des bus.

Je rappelle pour y avoir participé à toutes, que tous les intervenants à ces réunions, SDIS, Kéolis, Directeurs des Etablissements scolaires, habitants de Saint Genès comme de Pessac, représentants des associations, Cabinet Extérieur ont été constamment consultés.

Sans vouloir reprendre les fondamentaux, rappelons-nous que la rue Saint Genès accueille 4 établissements scolaires représentant plus de 4 500 enfants en déambulations quotidiennes et pour les plus jeunes accompagnés par les parents. Nous devons veiller à leur sécurité. Un hôpital (Bergonié) dont le directeur est lui aussi sensible au sens de circulation de la rue Saint Genès et aux voies d'accès pour les ambulances et taxis. Les pompiers rencontrés à plusieurs occasions tiennent à l'axe structurant sortant Saint Genès, Kéolis ne tient pas non plus aux modifications de parcours qui engendreraient notamment des coûts supplémentaires.

Une ultime réunion s'est tenue le 11 septembre 2019 entre les différentes parties faisant suite à une médiation citoyenne portée par l'agence Ecologie Urbaine. Cinq hypothèses étaient en lice et après un vote de tous, l'hypothèse ayant obtenu la préférence n°1 est celle maintenant le double sens de la rue de Pessac.

C'est d'ailleurs le sens des travaux en cours de la rue Costédoat, ainsi que les aménagements réalisés et en cours rue de Pessac qui s'insèrent tout à fait dans cette hypothèse. Des investissements importants ont été engagés et on ne comprendrait pas que de nouveaux coûts soient envisagés pour défaire ce qui est en cours de réalisation.

Je tiens enfin à préciser, qu'un "petit" nombre d'habitants de la rue de Pessac ainsi que des représentants de 7 commerces de la barrière de Pessac ont toujours été vent debout contre toute proposition qui n'aboutirait pas à la mise en sens unique de leur rue.

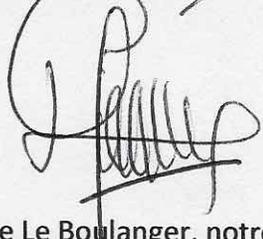
Ils sont certes très actifs et tentent de s'opposer à toutes les mesures proposées alors qu'ils ne sont manifestement pas représentatifs de la position de l'ensemble des habitants du quartier. Ils étaient pourtant présents lors des votes du 11 septembre dernier (cf supra).

Nos adhérents, les habitants du quartier St Genès, les enfants et parents d'enfants scolarisés dans les 4 établissements, leurs Directeurs, le Directeur de l'institut Bergonié ont tous été assurés que les riverains de la rue Saint Genès et des rues adjacentes ne seraient pas impactés négativement. La Mairie de Bordeaux ayant décidé du maintien en double sens de la rue de Pessac avec son corolaire une rénovation qualitative de façade en façade, la mise en place d'arrêts minutes, la création d'espaces végétalisés, l'élargissement et l'embellissement de trottoirs etc..

Pour toutes ces raisons, je vous sollicite pour obtenir un rendez-vous à votre convenance au cours duquel nous pourrions sans trop abuser de votre temps, évoquer ce sujet ainsi que la suite et continuité de nos relations pour les années à venir.

Je vous prie, Monsieur le Maire, de recevoir en mon nom et au nom de l'Association mes salutations les plus respectueuses.

Lionel GROSSMANN
Président de l'ARQSG
06 03 07 00 56
Lionel.grossmann@free.fr

Merci Pierre de ton regard sur
nos sujets et de ton retour
Amities
Lionel 

Ps : j'ai également sollicité le 2 courant un rdv avec Madame Fannie Le Boulanger, notre Maire Adjointe, sans réponse à ce jour.